



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L2121-10 - L2121-11 - L2121-12 et L2122-12 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le
Vendredi 9 juin 2023 à 20h00

- En Mairie -
Salle Christian Gourmelen.

ORDRE DU JOUR :

I/ Délibération.

AFFAIRES GENERALES :

1. Election des suppléants en vue des élections sénatoriales.

II/ Questions et informations diverses.



Le Maire,


Jean-Michel LEVESQUE